

LETTRE OUVERTE AUX INDUSTRIELS, DISTRIBUTEURS ET ENTREPRISES ARTISANALES DU BÂTIMENT

5 ans après son lancement, VIPros dispose de suffisamment de recul et d'expérience pour être en mesure de s'adresser à l'ensemble des acteurs du Bâtiment.

Nombreux ont été ceux qui n'ont pas compris le sens de notre démarche au début, et qui, pour certains encore, ont des "a priori" sur la finalité et le bien fondé de notre dispositif.

Un constat de plus en plus évident:

Une entreprise artisanale avisée achète plusieurs produits de marques différentes et fréquente régulièrement 2 ou 3 distributeurs spécialisés... La montée en puissance du e-commerce ne fera qu'accentuer cette liberté de choix!

Vouloir "enfermer" un artisan dans de multiples programmes relationnels "mono-marque" ou "mono-enseigne" n'a donc plus de sens aujourd'hui; cela coûte cher, monopolise des équipes, sollicite lourdement les industriels, et ne peut pas être satisfaisant pour celui qui devrait être au coeur de cet objectif, l'artisan.

L'offre de services VIPros répond au contraire aux attentes de l'ensemble des acteurs du marché, tout en laissant à chacun d'eux la liberté de développer les relations qu'ils entendent mener.

Une nouvelle approche de la relation client:

VIPros c'est d'abord une **équipe dédiée**, des **moyens de prescription avancés**, un **outil de pilotage** et de **gestion des leviers promotionnels**, un **département data-science** qui analyse un maximum de données croisées pour en extraire des comportements et des besoins, des **services** et des **offres de plus en plus ciblés**, une **animation** et un **recrutement permanent** mixant les actions de terrain et le e-marketing.

VIPros, c'est une plateforme commune, mais avec des "compartiments étanches" où les intérêts des uns et des autres sont préservés.

Les aspects juridiques, RGPD et cybersécurité font l'objet d'une attention permanente pour en garantir la conformité et l'efficacité.

VIPros enfin ne "vend rien directement", n'affiche aucun prix, n'a que faire des tarifs et conditions d'achat, mais facilite et fluidifie les transactions, dynamisant ainsi l'ensemble de la filière du Bâtiment.

Un même outil pour un usage collectif:

En mutualisant un même outil on réalise des économies, on gagne du temps et on en facilite l'usage...

Ceci est encore plus intéressant si l'on peut, comme c'est le cas avec VIPros, se l'approprier!

Pour preuve, la répartition des interactions envisageables avec chacun des acteurs:

Si vous êtes une centrale d'achat:

- Vous pouvez **“encapsuler”** le programme VIPros au sein de votre propre dispositif de relation client.
- Vous pouvez **programmer vos propres bonifications automatiques** en bas de facture pour tous les achats effectués au sein de votre réseau (Cash et/ou VIPoints cadeaux, quels que soient les produits achetés).
- Vous pouvez **programmer des scénarios de marketing automation spécifiques**, pour inciter vos clients à effectuer un achat complémentaire, renouveler un produit, promouvoir un service au sein de votre enseigne..., le tout avec un code promotionnel à valoir sur la transformation de ce scénario.
- Vous pouvez **connecter votre site e-commerce à la plateforme VIPros**, de sorte que toutes les offres soient synchronisées et les transactions automatisées (l'entreprise artisanale n'a plus à renvoyer elle-même sa preuve d'achat).
- Vous disposez d'un **dashboard spécifique** pour suivre vos transactions au sein de votre réseau (collecte et analyse de toutes les datas de toutes les factures éligibles au programme VIPros):
 - **Infos génériques** (entreprises artisanales inscrites, répartition, métiers, etc),
 - **Infos spécifiques liées à votre réseau** (ventes / clients des produits des marques VIPros, par point de vente et/ou via votre site e-commerce).
- Vous bénéficiez d'une **opération promotionnelle “clé en main”**, gérée par nos soins, où tous vos clients qui s'inscrivent et/ou qui enregistrent une preuve d'achat sur la plateforme VIPros gagnent l'un des lots mis en jeu (jeu 100% gagnant où les dotations sont prises en charge par les marques VIPros).
- Vous disposez de **2 éditions du magazine Club VIPros** pour diffusion auprès des clients de votre réseau.
- Vous êtes **accompagnés tout au long de l'année par notre équipe** pour optimiser vos actions au sein du programme VIPros.

Vous êtes un distributeur indépendant ou affilié à la Centrale:

- Vous pouvez **programmer vos propres bonifications automatiques** en bas de facture pour tous les achats effectués au sein de votre point de vente (Cash et/ou VIPoints cadeaux, quels que soient les produits achetés).
- Vous pouvez **programmer vos propres bonifications “trade marketing”** via des codes promotionnels ponctuels à transmettre à vos clients (télévente, tract spécifique...), exprimées en Cash et/ou VIPoints cadeaux, valables sur les produits des marques VIPros.
- Vous avez accès à **votre propre dashboard** ou à **vos informations extraites du dashboard** de la centrale à laquelle vous êtes affilié (idem descriptif dashboard Centrale).
- Vous pouvez **connecter les caisses de votre point de vente pour bénéficier des VIPros Deals** (ensembles de 3 coupons pris en charge par les marques. Bons de réduction mono-marque ou multi-marques complémentaires, immédiatement déductibles en caisse).

- Vous disposez d'une **signalétique point de vente** pour informer vos clients de l'existence des VIPros Deals et de la possibilité pour eux d'en bénéficier chez vous.
- Vous bénéficiez d'une **hotline tout au long de l'année** pour vous aider à optimiser vos actions au sein du programme VIPros.

Vous êtes une Marque / un Industriel :

- Vous disposez d'une **base de contacts de clients potentiels**, mutualisée et qualifiée (clients, diffus, prospects).
- Vous disposez de **tous les moyens nécessaires pour promouvoir vos innovations et vos offres** auprès de cette base.
- Vous disposez d'un **outil de pilotage et de gestion de toutes vos offres promotionnelles exprimées en Cashback** (remboursements partiels), **VIPros Deals** (réductions immédiates en caisse) **et/ou VIPoints cadeaux**. Ces offres peuvent être paramétrées selon une référence produit, un lot virtuel de produits, un palier d'achat. Elles peuvent être limitées dans le temps et capées en nombre de demandes.
- Vous pouvez, en complément, **programmer des bonifications "trade marketing"** via des codes promotionnels ponctuels à transmettre à vos distributeurs lors d'une action commune (télévente, tract spécifique...), exprimées **en Cash et/ou VIPoints cadeaux**.
- Vous pouvez **programmer des scénarios de marketing automation spécifiques**, pour inciter les membres du programme VIPros à acheter vos produits, effectuer un achat complémentaire, renouveler un produit, utiliser l'un de vos services, etc, le tout avec un code promotionnel à valoir sur la transformation de ce scénario.
- Vous disposez d'un **dashboard spécifique pour suivre vos transactions** (collecte et analyse de toutes les datas de toutes les factures éligibles au programme VIPros):
 - **Infos génériques** (entreprises artisanales inscrites, répartition, métiers, etc),
 - **Infos spécifiques liées à votre marque** (ventes / clients des produits éligibles au programme VIPros, par point de vente et/ou via les sites e-commerce).
- Vous bénéficiez d'une **opération promotionnelle "clé en main"** où toutes les entreprises artisanales qui s'inscrivent au programme VIPros et/ou qui enregistrent une preuve d'achat de l'un de vos produits gagnent l'un des lots mis en jeu (jeu 100% gagnant où les dotations sont prises en charge par l'ensemble des marques VIPros).
- Vous bénéficiez de **2 éditions du magazine Club** directement **adressées aux membres du programme VIPros**, dont, 1 fois par an, dans le cadre d'une pochette cadeaux "éco-responsable" pouvant contenir des échantillons produits ou toute information utile aux entreprises artisanales. Vous disposez par ailleurs d'un quota de magazines pour diffusion auprès de vos clients et prospects sur salon, lors de visites...
- Vous bénéficiez d'une **présence événementielle de VIPros** lors de manifestations professionnelles tout au long de l'année.
- Vous bénéficiez d'une **équipe d'artisans pouvant tester vos produits sur chantier**, avec restitution vidéo et partage d'expérience au travers des réseaux sociaux. Ces tests ou ce "droit d'expression vidéo" pourront également prendre la forme de rubriques ou de tables rondes dans le cadre d'émissions de Web TV.
- Vous êtes **accompagnés tout au long de l'année par notre équipe** pour optimiser vos actions au sein du programme VIPros.

Vous êtes une entreprise artisanale:

- Vous vous **inscrivez gratuitement sur la plateforme VIPros pour bénéficier des offres exprimées en Cashback** (remboursements partiels), **VIPros Deals** (réductions immédiates en caisse) et **VIPoints cadeaux tout au long de l'année** (à destination du représentant légal de l'entreprise).
- Vous **cumulez toutes les offres VIPros au sein d'un même compte**, quel que soit le point de vente et le prix d'achat des produits.
- Vous **bénéficiez d'un pouvoir d'achat supplémentaire** grâce au Cash ainsi cumulé sur le compte professionnel de votre entreprise.
- Vous pouvez **vous faire plaisir en toute liberté** grâce au VIPoints cadeaux cumulés, auprès d'un millier d'enseignes en France (loisirs, équipement personnel...).
- Vous disposez d'un **compte personnel au sein de la plateforme VIPros** pour enregistrer vos preuves d'achats, suivre toutes vos transactions, historiser vos interactions.
- Vous bénéficiez d'une **information permanente et ciblée sur les offres et les actualités du programme** (informations centralisées pour éviter tout excès).
- Vous pouvez **tester gratuitement les produits des marques VIPros** et partager votre expérience.
- Vous êtes régulièrement **invités aux évènements professionnels** auxquels participe VIPros
- Vous pouvez **parrainer un(e) collègue** et **bénéficier de VIPoints cadeaux supplémentaires**.
- Vous pouvez **bénéficier en option de l'offre VIPros MAX**, moyennant un abonnement modique, afin de bénéficier de réductions très substantielles sur l'achat ou l'entretien de biens d'équipement entrant dans les frais généraux de votre entreprise.
- Vous bénéficiez d'une **hotline tout au long de l'année** pour vous aider à optimiser vos actions au sein du programme VIPros.

Ainsi, et comme en attestent les propos ci-dessus, chacun peut **faire "sien" l'outil VIPros mutualisé** avec une certitude à la clé: il sera de fait **le plus généreux et le plus attractif** du marché pour une entreprise artisanale qui n'a pas le temps de gérer plusieurs outils de ce type!

Alors si ces quelques mots ont pu vous convaincre, ou attirer votre attention, n'hésitez pas à nous contacter et donnez-vous la chance de ne pas passer à côté d'une telle opportunité.

Votre contact: hugues.lecomte@do-it.fr / 06 07 96 12 48

Bien à vous
Hugues LECOMTE